



Communication n° 2022 12 19-01 : Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 09/12/2022
En exercice : 33	
Présents : 24	Affichage de la convocation : 13/12/2022
Pouvoirs : 6	
Votants : 30	Affichage du compte rendu 20/12/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR M. Christian NEUVILLE donne pouvoir à M. Safi BOUKACEM M. Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M. Gerbert RAMBAUD M. Joao DA ROCHA donne pouvoir à M. Jean-Pierre NEMOZ Mme Aline DURAND donne pouvoir à M. Stéphane GILLET M. Sylvain BARCET donne pouvoir à M. Daniel JULLIEN	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON Mme Fatima FERNI Mme Isabelle VIDAL Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)	

N°	Date	Domaine	Objet	Nom	Montant
2022-47	12/12/2022	MARCHES PUBLICS	Cuisine	MARTINON	34 536,00 €

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
03 JAN. 2023
et de la publication en mairie le
03 JAN. 2023
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

